

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Une place dans la Cité ...
pour les sortants de prison

ASSOCIATION ADNSMP

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1 Rlibre en 2024

L'équipe de Rlibre
Les lieux d'intervention
Les dispositifs d'intervention
Le public bénéficiaire
Les projets 2024

2 La spécificité de Rlibre : l'accompagnement dedans/dehors

Intra : la préparation à la sortie
AAP : Ateliers d'Accueil Permanents
La domiciliation

3 Les constats sur l'année 2024

La crise du logement
La fracture numérique
Une précarisation accentuée

4 Des situations sur le terrain

CONCLUSION

INTRODUCTION

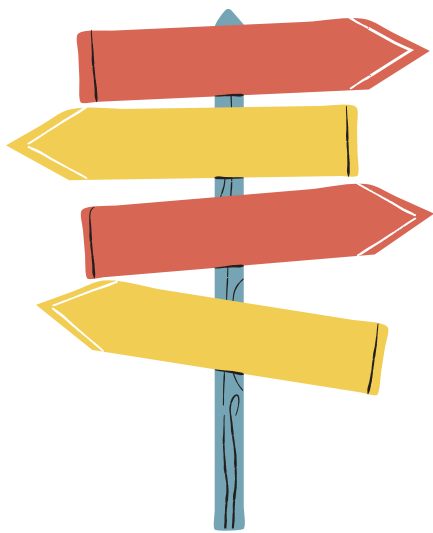
Rlibre a rejoint l'association ADNSMP depuis deux années. Service à part entière de l'association, il continue à se préoccuper et accompagner les personnes placées sous main de justice.

Forts de nos expériences de terrain, de la proximité avec les partenaires à l'intérieur des centres pénitentiaires et ceux à la sortie, nous repérons les évolutions des difficultés rencontrées et adaptons sans cesse nos actions.

L'année 2024 a amené de fortes inquiétudes tant sur la vulnérabilité accentuée des personnes accompagnées que sur les moyens qui nous sont accordés pour réaliser au mieux nos missions.

Nous avons parfois douté, eu envie de baisser les bras mais les belles réussites et finalement la force des personnes rencontrées et accompagnées nous ont motivé à chercher et trouver des solutions.

De nouvelles initiatives, de nouveaux projets permettent encore cette année de présenter le travail très spécifique et engagé accompli par l'équipe et de mettre en avant l'intérêt évident d'une prise en charge adaptée, emprise de collaborations efficientes avec nos partenaires.



Mme MOREL Ludivine
Directrice de l'ADNSMP

L'équipe

Le service Rlibre est une équipe permanente composée de :

- Un directeur
- Un chef de service
- Une assistante de gestion
- Deux travailleurs sociaux



Les lieux d'intervention



Tourcoing

Notre local principal située au **363 bis rue de Gand 59200 Tourcoing** composé du secrétariat, d'une salle de réunion et deux bureaux d'accueil. Ce local permet d'y recevoir les partenaires de la MEL et les usagers du bassin de Tourcoing.



Pour les suivis sur le bassin de Roubaix, nous tenons des permanences tous les mercredis à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) située au 4ème étage de la Maison des Services, **71 avenue de Verdun 59100 ROUBAIX.**



Nous intervenons aussi sur le bassin de Lille en permanence dans 2 structures lilloises : l'APPARTE située au **7 rue de Colmar 59000 LILLE** et à la Maison de la Médiation et du Citoyen (MMC) située **Place Roger Salengro 59033 Lille Cedex.**

Les dispositifs d'intervention :

Intra et Atelier d'Accueil Permanent AAP

INTRA

Le dispositif INTRA s'appuie sur des interventions en milieu carcéral, sur orientation des Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP).

Ces accompagnements en INTRA permettent de rencontrer les détenus en amont de leur sortie de détention afin de préparer leur projet de sortie et anticiper la résolution de problématiques sociales et professionnelles (logement, administratif, santé, ...).

Pour les établissements pénitentiaires extérieurs à la métropole lilloise, nous accompagnons les personnes permissionnables soit par entretien téléphonique, soit lors de permissions de sorties.

AAP

Le dispositif AAP permet de poursuivre l'accompagnement commencé en intra, mais aussi d'accompagner d'anciens détenus ou personnes placées sous-main de justice qui prennent contact directement avec nous, ou qui nous sont orientées par des partenaires locaux.

Ces suivis sont basés sur l'accompagnement social et professionnel tels que l'ouverture des droits, la recherche de logement, le droit d'accès aux soins, la recherche d'emploi et de formation, ...





Le public bénéficiaire

Chez Rlibre, nous accueillons les personnes détenues, sortantes de détention ou placées sous-main de justice de plus de 25 ans sans distinction de sexe, vivant sur la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Les accueils se font uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous se réalise par téléphone au 03.20.01.45.32 auprès de l'assistante de gestion qui répartie les suivis aux travailleurs sociaux selon leur bassin d'habitation.

Les personnes peuvent être accompagnées à la suite d'une orientation par un partenaire de territoire (associations, CCAS, ...), par l'administration pénitentiaire (CPIP) ou par prise de contact directe de la personne avec nous.

Les bénéficiaires peuvent aussi nous être orientés par le Département du Nord dans le cadre de leur obtention du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour la signature du Contrat d'Engagement Réciproque (CER).



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



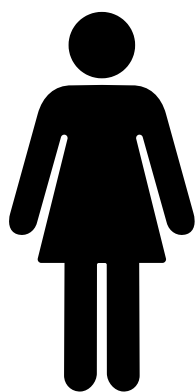
Tourcoing



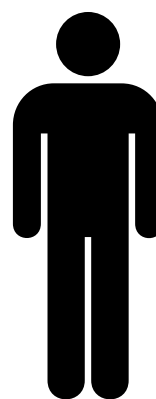


Le public bénéficiaire

Rlibre en 2024, c'est **406** bénéficiaires accompagnés (tous dispositifs confondus) dont :

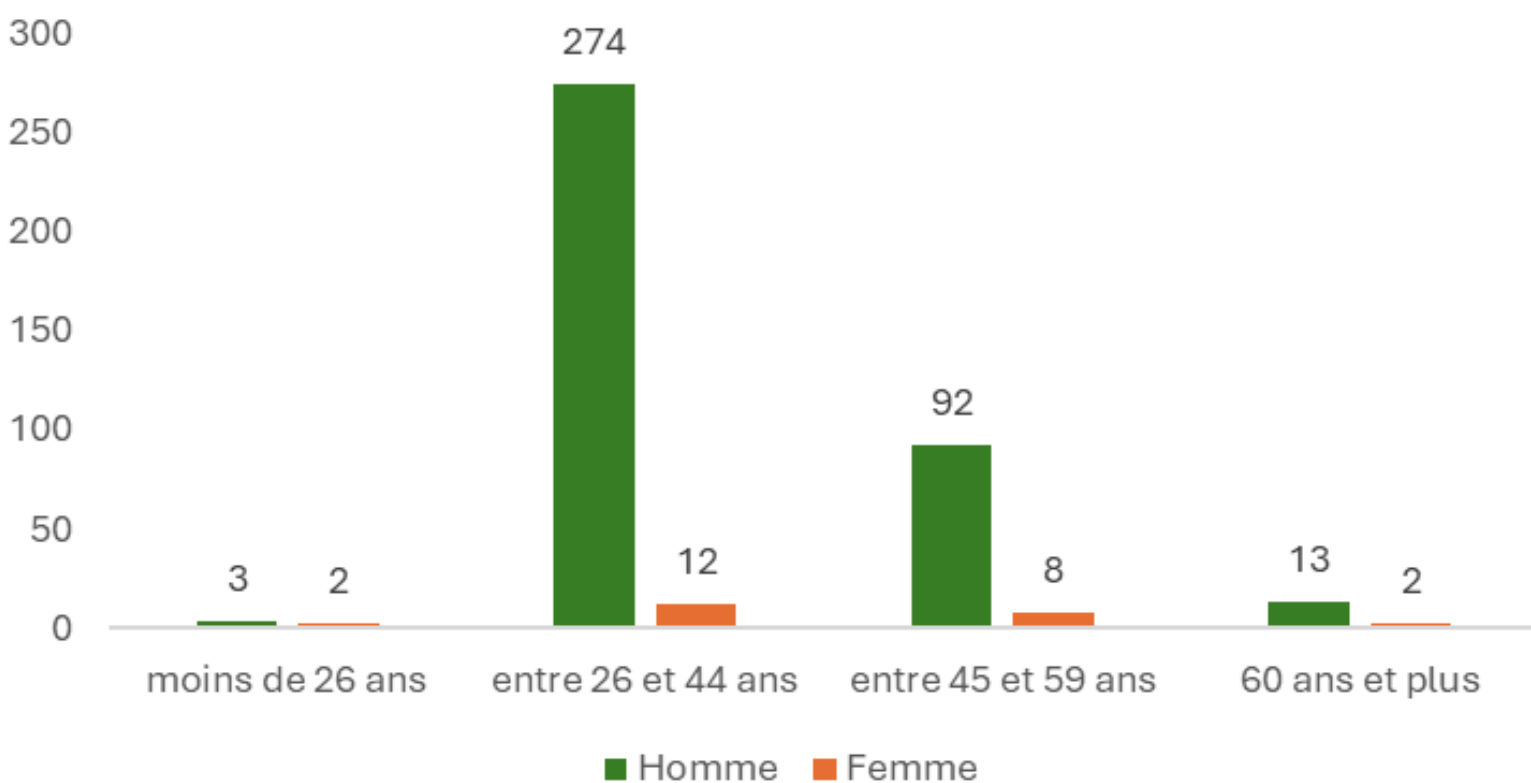


24 femmes



382 hommes

Répartition par tranche d'âge





Les projets 2024

L'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS EN LIEN AVEC LA CPAM

Ce projet qui s'étend sur l'année 2024 s'inscrit sur un objectif d'accompagnement des personnes vulnérables pour l'accès aux droits et aux soins sur le secteur géographique de Lille.

Dans le cadre de ce projet d'accompagnement, le travailleur social a été amené à :

- Procéder avec les bénéficiaires à l'ouverture de leurs droits à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ou à une mutuelle.
- Guider les bénéficiaires à la création de leurs comptes AMELI et "Mon Espace Santé".
- Obtenir des attestations de couvertures de sécurité sociale en lien avec le Conseil National de la Protection sociale des Personnes Écrouées (CNPE) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).
- Proposer des bilans de santé.
- Conseiller et orienter vers les médecins spécialistes.
- Superviser la personne dans la prise de rendez-vous médicaux.



116 personnes
accompagnées



53 dossiers auprès de la
CPAM Lille - Douai ont été
ouverts.



85 rendez-vous médicaux
ont été pris avec le
travailleur social.

Les projets 2024



“Offre de Repérage et de Remobilisation” (O2R) de la DREETS

Ce projet s'étend sur une durée de 3 ans et 2 mois qui a démarré le 1er novembre 2024 et se terminera le 31 décembre 2027. Ici, nous allons présenter les éléments de l'année 2024.

Le projet se divise en deux grandes étapes : le repérage et la remobilisation

REPÉRAGE

La partie repérage est réalisée uniquement en détention sur une durée maximale de 2 mois avant la sortie de détention.

Ceci a pour but de repérer les besoins et de préparer la sortie en réfléchissant à un plan d'action et en accompagnant la personne vers une inscription à France Travail.



8 rendez-vous réalisés en
intra sur 9 rendez-vous
prévus



11 personnes accompagnées en
2024



1 inscription France Travail réalisée car les
sorties sont prévues pour début 2025

REMOBILISATION

La partie remobilisation s'effectue en milieu ouvert, au sein de nos locaux ou lieux de permanence en fonction du bassin d'habitation de la personne.

Il s'agit d'entretiens individuels répartis sur une durée maximale de 4 mois permettant de définir un plan personnalisé, développer les compétences psycho-sociales et de lever les freins à l'insertion des bénéficiaires.



1 rendez-vous réalisé en
sortie de détention sur 2
rendez-vous prévus

2

LA SPÉCIFICITÉ DE RLIBRE : L'accompagnement dedans / dehors

Intra

1



La prise de contact

Pour les CPIP, il s'agit de compléter et nous envoyer une fiche de prescription.

Le travailleur social intervenant en détention enverra un courrier de convocation au détenu et au CPIP pour le rencontrer en parloir avocat.

2



L'accompagnement

Les entretiens en intra permettent de repérer des problématiques sociales et professionnelles, échanger sur les projets de sortie des personnes en détention, travailler la confiance en soi, l'estime de soi, ...

La collaboration étroite avec les CPIP, les partenaires associatifs, les agences locales France Travail est essentielle pour préparer au mieux la sortie.

3



La sortie

En 2024, nous avons enregistré **92 sorties** INTRA pour les raisons suivantes :

11 abandons

55 aménagements ou fin de peine avec continuité d'accompagnement en AAP

10 non accueillis pour manque de place

1 décès

3 réorientations vers les partenaires

4 transferts de centre de détention

8 pour arrêts d'intervention en maison d'arrêt

LA SPÉCIFICITÉ DE RLIBRE : L'accompagnement dedans / dehors

Intra



122 personnes suivies en intra en 2024, dont :

- **67** déjà accompagnées en 2023
- Sur **76** nouvelles demandes, **55** demandes acceptées

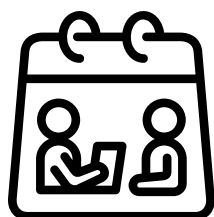
EN INTRA :

- **88** au CP d'Annœullin
- **7** au QSL d'Haubourdin
- **12** à la MA de Sequedin



EN PERMISSION :

- **2** à Longuenesse
- **3** à Bapaume
- **5** à Liancourt
- **1** à Maubeuge
- **1** à Vendin-le-Vieil
- **1** sud francilien
- **2** à Laon



- **149** rendez-vous prévus
- **105** rendez-vous effectués
- **30%** d'absentéisme

2

LA SPÉCIFICITÉ DE RLIBRE : L'accompagnement dedans / dehors

Ateliers Accueil Permanent (AAP)

1



La prise de contact

Pour les partenaires et les personnes elles-mêmes, il s'agit de nous joindre par mail ou par téléphone.

Le rendez-vous sera accepté et fixé si la personne répond aux critères d'accompagnements.

2



L'accompagnement

Les entretiens en AAP proposent une écoute, et une prise en compte des problématiques sociales de chacun : droit, logement, santé, ...

C'est pourquoi, les travailleurs sociaux de Rlibre sont formés à l'accompagnement dans les démarches d'aide au logement, d'ouverture de droits, ...

De plus, le dispositif AAP assure la continuité de l'accompagnement en sortie de détention, et permet le maintien du lien entre le détenu et le travailleur social.

3



La sortie

En 2024, nous avons enregistré **159 sorties** AAP pour les raisons suivantes :

- 57** abandons
- 21** sorties en emploi / formation
- 7** retours vers le droit commun
- 15** non accueillis pour manque de place
- 9** réincarcérations
- 11** déménagements
- 29** réorientations vers les partenaires et France Travail
- 3** non-respect du règlement
- 7** radiations du RSA

LA SPÉCIFICITÉ DE RLIBRE : L'accompagnement dedans / dehors

Ateliers Accueil Permanent (AAP)



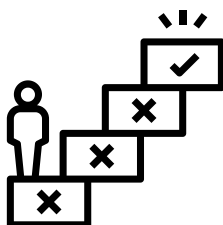
284 personnes suivies en AAP en 2024, dont :

- **198** déjà accompagnées en 2023
- Sur **124** nouvelles demandes, **86** demandes acceptées
- **811** rendez-vous physiques prévus
- **439** rendez-vous physiques effectués
- **46%** d'absentéisme
- **127** rendez-vous téléphoniques prévus
- **116** rendez-vous téléphoniques effectués
- **10%** d'absentéisme



- **114** à Lille
- **98** à Tourcoing
- **72** à Roubaix

Les freins à l'entrée dans le dispositif sont : (il s'agit du premier besoin exprimé par la personne)



- Administratif pour **112** personnes
- Emploi pour **34** personnes
- Formation pour **16** personnes
- Logement pour **62** personnes
- Mobilité pour **9** personnes
- Santé pour **51** personnes



12 dossiers MDPH ont été instruits sur l'année 2024

LA SPÉCIFICITÉ DE RLIBRE : L'accompagnement dedans / dehors

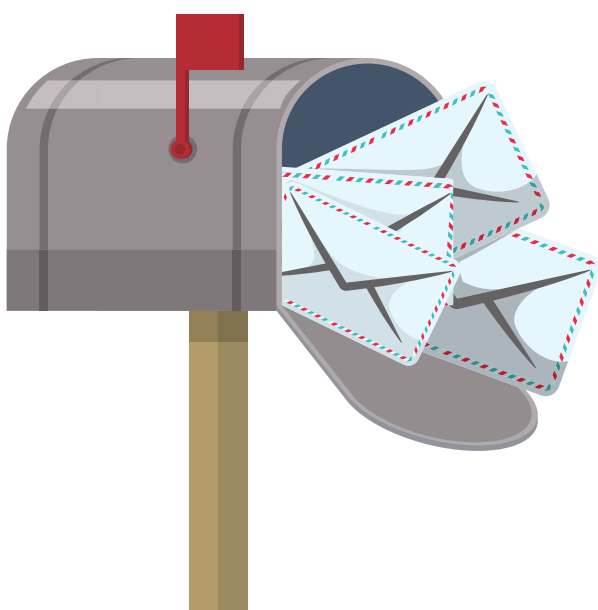
LA DOMICILIATION

Nous proposons un service de domiciliation qui permet aux sortants de détention d'avoir une adresse de rattachement afin de pouvoir réaliser leurs démarches administratives (demande de RSA, inscription France Travail, ...).

Sur l'année 2024, notre agrément prévoit **30 places**. Nous avons domicilié **20 personnes**.

L'assistante de gestion assure l'édition des documents pour les démarches à réaliser, le tri et le stockage du courrier jusqu'à leur prochain passage dans nos locaux. La domiciliation est maintenue et renouvelable à l'année jusqu'à ce que les personnes aient une adresse propre à elles.

La domiciliation se fait uniquement dans nos locaux de Tourcoing.



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES CONSTATS SUR L'ANNÉE 2024

LA CRISE DU LOGEMENT



La crise du logement en sortie de détention est une problématique majeure qui touche de nombreux ex-détenus et représente un obstacle considérable à leur réinsertion dans la société. En effet, la privation de liberté a souvent des conséquences dramatiques sur l'accès à un logement stable et adapté, ce qui peut aggraver les risques de récidive et de marginalisation. Les sortants de prison se trouvent généralement dans une situation précaire, souvent sans domicile fixe, à la sortie de détention. Plusieurs facteurs contribuent à cette difficulté : la stigmatisation, la discrimination, l'absence de garanties locatives.

Certains sortants de détention sont hébergés dans des CHRS. Cette solution reste souvent limitée en nombre de places et en durée d'accueil. L'hébergement d'urgence est par définition précaire, ce qui laisse les personnes dans une insécurité prolongée, qui rend difficile leur intégration durable dans la société. L'accès à un logement nécessite de nombreuses démarches administratives (demande de logement social, dossier de garantie locative, assurance habitation, etc.), qui peuvent être complexes et décourageantes pour des personnes ayant vécu une détention. C'est pourquoi, ils sont souvent accompagnés par des associations d'aide vers le logement.

L'absence de domicile stable est une source d'isolement, car elle empêche les personnes de se reconstruire un réseau social et d'être perçues comme des individus fiables dans la société. Le logement est un élément fondamental pour retrouver une vie sociale et professionnelle. Un domicile stable est essentiel pour chercher un travail. Sans adresse fixe, il devient très difficile de recevoir une offre d'emploi, de s'inscrire chez France Travail, ou même d'effectuer des démarches administratives liées à l'emploi.

La demande d'hébergement est souvent plus importante que l'offre, et les solutions proposées sont loin de répondre à la réalité du terrain. Si certains établissements ont développé des structures spécifiques pour les sortants de prison, la capacité d'accueil reste limitée.

La prise en compte du logement comme un élément central du processus de réinsertion est un facteur clé pour la réussite de la réinsertion des sortants de prison.

LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La fracture numérique crée une iniquité. Il s'agit d'un phénomène où les personnes sortant de prison se retrouvent confrontées à des obstacles liés à l'accès et à l'usage des outils numériques, qui peuvent restreindre leur réinsertion sociale et professionnelle. Les détenus ont un accès très limité à Internet, aux téléphones portables, et aux outils numériques en général. Cette privation d'accès réduit leur capacité à se former, à communiquer avec l'extérieur (famille, employeurs, administrations) et à se réadapter au monde numérique après leur sortie.

Les sortants de prison sont souvent confrontés à des difficultés pour s'adapter à un monde de plus en plus numérique. Ils peuvent rencontrer des obstacles pour accéder à des services administratifs, chercher un emploi, ou encore se former. La fracture numérique affecte également les relations sociales et familiales. Aujourd'hui, de nombreuses interactions se font par le biais des réseaux sociaux, des appels vidéo et des applications de messagerie instantanée. Ceux qui n'ont pas accès ou ne savent pas utiliser ces outils se retrouvent isolés de leurs proches, ce qui peut avoir un impact psychologique négatif et nuire à la réintégration sociale.

Des solutions et initiatives existent pour combler la fracture numérique tels que des programmes de réinsertions numériques mis en place dans certains centres pénitentiaires, des accès à internet et à un ordinateur dans certaines structures associatives, et des accompagnements personnalisés.

La fracture numérique des sortants de prison constitue un frein majeur à leur réinsertion sociale et professionnelle. Dans un monde de plus en plus digitalisé, il est crucial que des mesures soient mises en place pour leur permettre d'acquérir des compétences numériques de base. Cela passe par une meilleure inclusion dans les programmes de réinsertion, un accès facilité aux outils et à Internet, ainsi qu'une sensibilisation à l'usage des nouvelles technologies.



**UNE PRÉCARISATION
ACCENTUÉE**

La précarisation de nos bénéficiaires en sortie de détention s'accroît de plus en plus. Lorsqu'une personne sort de prison, elle se retrouve souvent dans une situation de vulnérabilité extrême, et la précarité s'intensifie à différents niveaux de sa vie, que ce soit en matière d'emploi, de logement, de santé ou de relations sociales.

Tout d'abord, l'un des principaux moteurs de la précarisation chez les sortants de prison est le manque d'un logement stable et adapté. La difficulté d'accès au logement, à cause de la stigmatisation liée au casier judiciaire, de l'absence de ressources financières ou des critères stricts exigés par les bailleurs, plongent de nombreuses personnes dans l'incapacité de se reconstruire un cadre de vie sécurisé.

Ensuite, trouver un travail est une des étapes cruciales de la réinsertion, mais pour les sortants de prison, l'accès à l'emploi est largement compromis par plusieurs facteurs : la stigmatisation liée au casier judiciaire et le manque de formation et de qualification.

De plus, la détention peut avoir des conséquences graves sur la santé des personnes, qui ne bénéficient pas toujours des soins appropriés en milieu carcéral. La détention dans des conditions difficiles peut exacerber des problèmes de santé préexistants et retarder ou empêcher leur traitement adéquat. Les conditions de vie en prison, le manque de soins psychologiques et les traumatismes peuvent également contribuer à des troubles psychiques importants, tels que la dépression, l'anxiété ou le stress post-traumatique. Cela complique leur réinsertion et accroît leur vulnérabilité à la précarisation.

Pour finir, le département du Nord a récemment renforcé les sanctions à l'encontre des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) afin de lutter contre les abus présumés et encourager le retour à l'emploi. Les bénéficiaires peuvent être sanctionnés avec une réduction de 80% du RSA ou une suspension de 100% de ce dernier. Ces mesures visent à responsabiliser les allocataires et à assurer une utilisation appropriée des fonds publics. Cependant, elles suscitent des préoccupations concernant leur impact sur les personnes les plus vulnérables, notamment en cas de difficultés imprévues ou de problèmes de santé.

La précarisation des sortants de prison est un phénomène qui résulte de l'accumulation de multiples obstacles dans leur parcours de réinsertion. L'absence de logement stable, la difficulté à trouver un emploi, les problèmes de santé et l'isolement social les plongent dans une situation d'extrême vulnérabilité.

Témoignage de Mme D.

“Je suis suivie chez Rlibre depuis 2017”

Depuis quand êtes-vous suivi chez Rlibre ?

“L'accompagnement m'a beaucoup apporté. Grâce à Rlibre, j'ai pu connaître beaucoup d'endroit pour les formations, participer à des forums emplois et rencontrer des personnes pour mes recherches emplois pour après mon accouchement.”

Que vous a apporté Rlibre depuis votre sortie de détention ?

“Continuez de suivre les personnes comme moi, car Rlibre apporte beaucoup dans nos vies.”

Souhaitez-vous ajouter un petit mot pour l'équipe Rlibre ?

Témoignage de Mme C.

“Je suis suivie
depuis environ
2 ans”

**Depuis quand êtes-vous
suivi chez Rlibre ?**

“Chez Rlibre, tout le monde est
très à l'écoute de nos besoins,
nous dirige sur pas mal de choses
et nous aide quand on a besoin.
Grâce à Rlibre, je vais intégrer une
formation petite enfance d'ici
septembre 2025.”

**Que vous a apporté Rlibre
depuis votre sortie de
détention ?**

“J'ai eu malheureusement
beaucoup de référente mais
chacune d'entre elle était
très à l'écoute, très
professionnelle, et dans
l'entraide pour mes projets.”

**Souhaitez-vous ajouter un
petit mot pour l'équipe
Rlibre ?**

4

DES SITUATIONS SUR LE TERRAIN

Témoignage de Mr M.

“Je suis suivie depuis 4 ou 5 ans.”

Depuis quand êtes-vous suivi chez Rlibre ?

“Ça m'a apporté de la confiance en moi, du soutien moral et Rlibre donne envie de revenir dans la société.”

Que vous a apporté Rlibre depuis votre sortie de détention ?

“Merci pour tout ce qu'elles font, merci de leur soutien et de leur écoute.”

Souhaitez-vous ajouter un petit mot pour l'équipe Rlibre ?

CONCLUSION

L'année 2024, c'est 406 personnes accompagnées contre 464 en 2023.

Nous aurions aimé croire que le besoin d'accompagnement pour les personnes placées sous main de justice diminue mais il n'en n'est rien.

L'année 2024, c'est une année de remaniement où nous avons dû faire face à de réelles diminutions de financements amenant à une restructuration de l'équipe pour n'être plus que deux travailleurs sociaux au lieu de trois.

L'année 2024, c'est également un positionnement encore plus emprunt du lien « dedans - dehors » pour s'inscrire dans une forte continuité de prise en charge et être présent de manière renforcée pour éviter, dès la sortie de détention, l'accentuation des vulnérabilités et des freins à la réinsertion.

L'année 2024, c'est aussi un engagement dans de nouveaux projets vers le retour à l'emploi et les droits en santé.

L'année 2024, c'est toujours une équipe engagée, un travail de collaborations, de réseau avec nos partenaires de terrain œuvrant avec le même enthousiasme et où chacun sait apporter ses compétences et les mettre en commun.

Dans ce sens, l'association ADNSMP, le service Rlibre se proposent de se positionner pleinement dans le cadre du projet plein emploi tout en continuant un repérage précoce et un soutien à ceux pour qui la réinsertion est complexe, d'innover et de proposer de nouvelles actions individuelles et collectives au plus proche des difficultés rencontrées par les personnes sortant d'incarcération.



Mme MOREL Ludivine
Directrice de l'ADNSMP

LES PARTENAIRES

VILLE DE
ROUBAIX

ville de
lille



Tourcoing

Nord
le Département



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Lille-Douai



ORDRE DES **AVOCATS**
- LILLE -



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



melt

MISSION EMPLOI LYS-TOURCOING





<https://adnsmp.fr/r-libre/>